



INFOSYGADE



BULLETIN DU PROGRAMME DU SYSTÈME DE GESTION ET D'ANALYSE DE LA DETTE

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

N°14, 2^{ème} semestre 2002

> Éditorial

Coopérer à une gestion modèle de la dette est l'objectif des utilisateurs du SYGADE, de ses donateurs et de la CNUCED. Ces trois groupes se réunissent chaque année au sein du Groupe consultatif du SYGADE pour examiner les activités et le financement du programme SYGADE, avec la volonté de promouvoir leurs intérêts communs. Le groupe, qui cette année s'est réuni en septembre, a jusqu'ici apporté de notables améliorations à la viabilité financière du programme.

À sa précédente réunion, le Groupe consultatif est convenu que les institutions utilisatrices devraient contribuer davantage à l'expansion du programme. Il a été décidé d'établir un mécanisme de participation aux coûts qui, grâce aux contributions des utilisateurs, permettrait au programme de satisfaire leurs besoins généraux ou individuels. Nous exposons dans le présent bulletin le fonctionnement de ce mécanisme.

Le programme SYGADE entend mener une politique souple en matière de maintenance, de conseils et de développement permanent de produits, qui tienne compte des toutes dernières tendances dans la gestion de la dette et sa technologie. La nouvelle version 5.3 de son logiciel (qui remplace la version 5.2.1 initialement prévue), sur le point d'être parachéevée, en est une illustration. L'article sur les bons décrit l'une des principales améliorations de cette nouvelle version, à savoir un nouveau module sur les bons. Conçue pour satisfaire les demandes des utilisateurs de nombreux projets nationaux, cette fonctionnalité leur permettra de gérer les bons des marchés intérieur et extérieur. L'article définit les possibilités et fonctions que la nouvelle version offrira aux clients qui signeront le nouvel accord de maintenance.

S'engageant toujours plus dans un large éventail de services consultatifs et de formation, en décembre dernier le programme a organisé sa troisième conférence interrégionale sur la gestion de la dette. La conférence est aujourd'hui une importante manifestation internationale dans ce domaine. L'un des principaux thèmes examinés à la dernière session a porté sur la dette des autorités infranationales. M. Fausto Hernández Trillo, professeur de sciences économiques au CIDE à Mexico qui étudie cette question depuis nombre d'années, y était l'un des orateurs invités. Voir son article pour plus de détails.

La conférence, à l'instar de la réunion du Groupe consultatif, offre également l'occasion au SYGADE de rencontrer ses principaux partenaires, en particulier les institutions de Bretton Woods et les organisations régionales concernées par la gestion de la dette, et de renforcer la coopération avec eux. Ainsi, depuis décembre, la CNUCED et le Pôle Dette de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) et de la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ont élaboré un nouveau dispositif collectif de gestion de la dette destiné aux utilisateurs du SYGADE en Afrique occidentale. En mars dernier, le Pôle Dette et la

CNUCED ont co-organisé à Libreville un atelier sur les statistiques de la dette. Il faut souhaiter que les ressources financières soient bientôt disponibles pour permettre de lancer le nouveau projet de soutien régional du SYGADE.

Qu'il s'agisse de finances internationales, de techniques de l'information et de gouvernance, les défis auxquels fait face le programme SYGADE sont nombreux et captivants. Nous espérons que ceux décrits dans le présent bulletin vous intéresseront.

SOMMAIRE :

>	TEMPS FORTS DU SYGADE	2
	PARTICIPATION AUX COÛTS : LA CNUCED INTRO- DUIT UN NOUVEL ACCORD DE MAINTENANCE	2
	NOUVELLES DU DSM+	2
	NOUVEAU MODULE DU SYGADE SUR LES BONS	2
	SYSTÈME DE NOTIFICATION DE LA BANQUE MONDIALE ET SYGADE	4
>	RUBRIQUE PAYS	5
	LE SYGADE EN MONGOLIE	5
	LES PROGRÈS DE L'AUTORITÉ PALESTINIENNE DANS LA GESTION DE LA DETTE	5
	L'ACTUALITÉ SUR LES PROJETS	5
>	RUBRIQUE TECHNIQUE	6
	ORACLE 8I ET ORACLE 9I	6
	LE SYGADE ET LE NOUVEAU LOGICIEL WINDOWS	7
	QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES AU SYGADE	7
>	RUBRIQUE ÉCONOMIQUE	8
	DETTE INFRANATIONALE : LE PROBLÈME DU RENFLOUEMENT	8
>	ACTIVITÉS DU SYGADE	9
	TROISIÈME CONFÉRENCE INTERRÉGIONALE SUR LA GESTION DE LA DETTE	9
	ATELIER SUR LES STATISTIQUES DE LA DETTE AU MOYEN DU SYGADE À LIBREVILLE	9
	AUTRES ACTIVITÉS	10
>	NOUVELLES DE L'ÉQUIPE DU SYGADE	10

> > TEMPS FORTS DU SYGADE

> Participation aux coûts : la CNUCED introduit un nouvel accord de maintenance

Tant la demande de services fournis par le programme SYGADE que le nombre d'institutions désireuses d'utiliser le SYGADE ne cessent d'augmenter. Cette tendance s'accroissant, la pérennité du programme et, partant, la qualité des services qu'il fournit, importent toujours plus. Cette question a été examinée à la réunion du Groupe consultatif qui s'est tenue en juin 2001 et de nouveau discutée lors de la dernière réunion du Groupe en septembre 2002.

Le Groupe consultatif du programme SYGADE est formé de représentants compétents des États membres intéressés, y compris de donateurs et de bénéficiaires actuels et potentiels et du Secrétariat. En juin 2001, le Groupe a recommandé l'adoption d'un mécanisme standard de participation aux coûts destiné aux institutions utilisatrices du SYGADE, potentielles et actuelles, en vue de garantir partiellement la viabilité financière du programme. L'ensemble des donateurs dudit programme, qui apportent un soutien actif, ont également vivement recommandé ce mécanisme. En septembre 2002, le fonctionnement de ce mécanisme a fait l'objet d'une présentation.

Le principal élément du mécanisme sera une redevance annuelle de maintenance due par toutes les institutions utilisatrices du SYGADE. Elle leur permettra de bénéficier de services de maintenance privilégiés assurés par l'équipe technique du programme SYGADE ainsi que des futures versions améliorées du SYGADE 5.2 et en particulier des services suivants:

1 - Fourniture des futures mises à jour de la version 5 du SYGADE découlant des types de maintenance suivants :

• Maintenance adaptative

Ce type de maintenance désigne une modification des caractéristiques du logiciel SYGADE afin de garantir sa compatibilité avec des changements dans les versions des systèmes d'exploitation, des systèmes de gestion des bases de données et des systèmes de réseaux actuellement pris en charge par le SYGADE.

• Maintenance perfective

Ce type de maintenance désigne des modifications du logiciel dues à l'ajout de nouvelles fonctionnalités destinées à satisfaire les demandes urgentes ou importantes des utilisateurs du SYGADE.

• Maintenance correctrice

Ce type de maintenance désigne la correction d'erreurs du logiciel.

2 - Fourniture d'un service d'appui qui permettra à l'institution utilisatrice du SYGADE de bénéficier d'une assistance technique/téléphonique assurée par l'équipe du SYGADE à Genève, pour tous problèmes relatifs à l'utilisation du logiciel SYGADE, tant au niveau opérationnel que technique.

La participation aux coûts devrait renforcer durablement les relations entre la CNUCED et les institutions utilisatrices du SYGADE. À cet effet, a été conçu un contrat de maintenance qui détaille les modalités et avantages du mécanisme ainsi que les responsabilités en découlant. Il a été adressé à chaque institution utilisatrice en vue de son accord et de sa signature.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à l'administrateur de projet responsable du SYGADE.

> Nouvelles du DSM+

Les écrans et les états de sortie du DSM+ (Modèle de viabilité de la dette de la Banque mondiale) ont été traduits en français et en espagnol. La Banque mondiale a incorporé les fichiers traduits dans le logiciel d'installation du DSM+. Le Guide de l'utilisateur et le Manuel de formation, traduits en français et en espagnol, ont été publiés parallèlement à la version anglaise.

> Nouveau module du SYGADE sur les bons

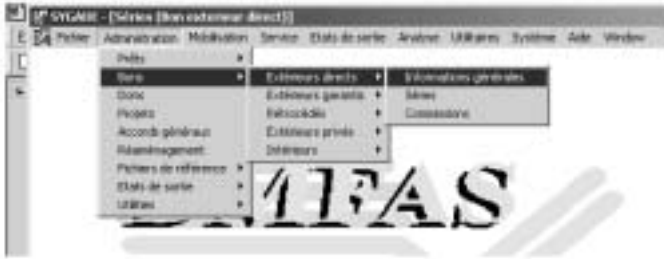
La nouvelle version 5.3 du logiciel SYGADE contiendra un module sur les bons, lequel a été développé avec la coopération du Ministère des finances de la Bolivie. Pour satisfaire les nombreux et divers besoins des utilisateurs en matière de gestion des bons, le nouveau module concernera les obligations tant du marché intérieur que du marché extérieur.

Deux nouveaux concepts sont à la base de cette nouvelle fonctionnalité : les bons et les séries.

Dans le SYGADE, les **bons** s'entendent de tout certificat d'endettement qui oblige l'émetteur à payer à l'échéance un montant déterminé. Ils se classent parmi les titres de créances dues par un gouvernement, une entité publique ou une société. Ce terme est le nom générique désignant notamment des "effets" publics, billets à ordre, bons du Trésor, obligations ordinaires, euro-obligations, autrement dit des obligations à court, moyen et long terme. Dans le SYGADE, chaque bon comporte des informations générales (comme pour les prêts) et une ou plusieurs séries.

Le concept de **série** s'apparente à celui de tranche : il s'agit d'une entité autonome avec ses propres calendrier de remboursement du principal, devise et échéances d'intérêts. Plus précisément, une série est un ensemble de certificats d'endettement procédant du même bon et présentant les mêmes caractéristiques et conditions de remboursement. Par ailleurs, la série peut avoir ses propres participants. Les séries se reconnaissent à leur propre code de référence et leur tableau d'amortissement. Chaque bon doit comprendre au moins une série.

La fonctionnalité des bons a été ajoutée dans l'écran du menu principal. Ce menu comporte la nouvelle option "**bons**" insérée entre "**prêts**" et "**dons**". Dans le cas des **séries**, l'option est insérée au même niveau que les "**tranches des prêts**".



Comme pour les prêts et les tranches, les informations sont saisies tant au niveau des bons que des séries au moyen du module d'information générale sur les bons et du module sur les séries.

1 - Saisie de l'information générale sur les bons

Voici deux des nouveaux écrans destinés à la saisie des informations générales sur les bons :



Des nouveaux champs ont été créés pour la date, la référence et le type d'autorisation.



Cet autre écran permet de saisir les informations financières sur les bons.

2 - Saisie des séries de bons

Une fois saisies les informations générales sur les bons, l'utilisateur passe à un nouveau jeu d'écrans où il saisira les caractéristiques financières de chaque série. En outre, le nouveau module intègre les concepts de périodicité en jours, d'année de 364 jours, de paiements bimensuels et d'intérêts capitalisés. La fenêtre des "Séries" offre également de nouvelles sous-fenêtres qui permettent de traiter les certificats, le prix d'émission et le libellé d'une émission particulière.

Les nouveaux écrans des séries se présentent comme suit :

Écran 1 : Nouveaux boutons pour la saisie d'informations relatives aux suites et à la valeur faciale.



Écran 2 : Nouvel écran pour la saisie d'informations financières relatives aux séries.



Écran 3 : Nouvel écran pour la saisie d'informations concernant les suites d'une série.



Écran 4 : Nouvel écran pour la saisie des valeurs faciales d'une série.



> > TEMPS FORTS DU SYGADE

3 - Création d'états de sortie sur les bons

Le module comporte un nouveau jeu d'états de sortie standards. Par ailleurs, les états de sortie personnalisés ont été améliorés afin de fournir des informations sur les bons :

- > Nouveaux totaux concernant les bons (par exemple montant de la décote);
- > Nouveaux champs dans les fenêtres de prêt/tranche;
- > Possibilité de ne sélectionner que les bons ou les bons avec les prêts.

4 - Vérification et essai auprès d'utilisateurs du SYGADE

Le module des bons a été testé et validé sur place au titre

d'une mission d'assistance technique en Bolivie et en Colombie durant le premier semestre de 2002. En Bolivie, les utilisateurs ont enregistré dans le SYGADE les obligations du marché intérieur, notamment des bons du Trésor et des effets libellés en monnaie nationale et en dollars des États-Unis. Le test a permis d'inclure d'autres besoins des utilisateurs en matière de validation, calculs et défaut de paiement. En Colombie, l'enregistrement des obligations des marchés intérieur et extérieur a fait l'objet d'une démonstration. Le retour d'informations ainsi obtenus a permis au programme SYGADE d'améliorer ce module.

> Système de notification de la Banque mondiale et SYGADE

Il existe depuis de nombreuses années un moyen de transmission électronique (appelé souvent "passerelle") pour transférer les données du SYGADE au Système de notification de la dette de la Banque mondiale (Debtor Reporting System), mais jusqu'à présent assez peu d'utilisateurs du SYGADE y ont recouru. Son utilisation exige manifestement que la base de données du SYGADE soit entièrement actualisée au niveau des accords et transactions, mais une fois la mise à jour réalisée, ce système facilite grandement la transmission des états de sortie à la Banque mondiale.

Selon les conditions de l'accord de prêt, les pays débiteurs de la Banque mondiale sont tenus de fournir des informations relatives à leur dette extérieure. Ces renseignements, qui paraissent chaque année dans la publication de la Banque mondiale Global Development Finance, permettent à la Banque d'évaluer la capacité des pays à assurer le service de leur dette et à contracter de nouveaux emprunts à l'étranger. Les agrégats de la dette extérieure servent également à analyser et à prévoir l'évolution générale de l'économie.

La Banque mondiale utilise les formulaires suivants :

Formulaire 1	Description individuelle d'une dette publique extérieure ou d'une dette privée extérieure garantie par un organisme officiel
Formulaire 1A	Échéancier des tirages, des remboursements du principal et des versement d'intérêt relatifs à une dette publique extérieure ou à une dette privée extérieure garanties par un organisme officiel
Formulaire 2	Situation actuelle et état des opérations intervenues au cours de la période pour les dettes publiques extérieures et les dettes privées extérieures garanties par un organisme officiel
Formulaire 3	Examen des formulaires 1 et 2
Formulaire 4	Dette privée extérieure non garantie

Il est extrêmement important non seulement pour l'emprunteur et la banque mais aussi pour de nombreux autres utilisateurs, tels que pouvoirs publics, institutions internationales, banques commerciales et autres bailleurs privés, que des états de sortie complets et précis soient reçus à temps.

La soumission des formulaires à la Banque mondiale doit respecter les échéances suivantes:

Formulaires	Fréquence	Échéances
1 et 1A	Trimestrielle	Dans les 30 jours après la fin du trimestre
2*	Annuelle	31 mars
3	Comme prévu	-
4*	Annuelle	31 mars

**Les pays avec une année budgétaire devront soumettre les formulaires 2 et 4 dans les 90 jours suivant la fin de leur exercice budgétaire.*

Le formulaire 1A s'impose quand le code 4 "autre" du formulaire 1 (sous Remboursements du principal) est rempli. Cela concerne en pratique les prêts dont le remboursement est irrégulier. Le tableau d'amortissement du prêt tel qu'établi par le SYGADE peut être communiqué à la Banque mondiale.

Le SYGADE permet à l'utilisateur de produire les formulaires 1 et 2 sur papier ou en format électronique. Le Manuel de l'utilisateur donne des instructions détaillées sur la façon de remplir ces formulaires (pages 5.3-1 à 5.3-4).

Selon les souhaits de la Banque mondiale, nous recommandons aux utilisateurs de choisir de préférence le format électronique pour les formulaires 1 et 2. Les deux fichiers peuvent être adjoints à un courrier électronique et adressés à: DDG_FinFiles@Worldbank.org.

**Pour tout problème d'utilisation lié à cette fonctionnalité, n'hésitez pas à appeler la ligne d'urgence du SYGADE : dmf@unctad.org
Téléphone : +41 22 907 6291**

> Le SYGADE en Mongolie

La base de données de la dette de la Mongolie est officiellement installée et fonctionne. Depuis mai 2002, les administrateurs de la dette peuvent utiliser le SYGADE dans leur travail quotidien.

En septembre 2000, la CNUCED a commencé à exécuter un projet d'assistance technique sur la gestion de la dette en Mongolie. Financé par la Banque mondiale, ce projet s'inscrit dans celui, plus vaste, d'assistance technique relative aux finances publiques. Durant sa mise en oeuvre, la Division de la gestion de la dette a été créée au sein du Département du Trésor, au Ministère des finances et de l'économie. Cette division est chargée d'administrer la dette intérieure, la dette rétrocedée et la dette extérieure au moyen d'une seule base de données nouvellement créée.

Le SYGADE a été installé en septembre 2001 à la Division précitée sur un réseau étendu qui relie les gestionnaires de prêts du Ministère des finances à ceux du Département des relations extérieures et de la balance des paiements de la Banque de Mongolie. Pendant toute la durée du projet, un conseiller technique en chef résident a dispensé une formation sur le lieu de travail.

Le Ministère des finances et de l'économie dispose désormais d'un outil moderne pour communiquer les informations sur la dette à des fins internes (budget, Parlement, gouvernement, etc.) et externes (donateurs, organisations internationales). Par ailleurs, il est en mesure de communiquer électroniquement des états de sortie au système de notification de la dette extérieure de la Banque mondiale.

La grande motivation des fonctionnaires du Ministère, tout particulièrement de la Division de la gestion de la dette, a fait de ce projet une réussite. La bonne coordination entre la Banque mondiale et la CNUCED y a également grandement concouru. Le 17 mai, M. James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, est venu observer l'état d'avancement du projet d'assistance technique budgétaire. Il s'est félicité de l'heureuse issue, à laquelle le SYGADE a largement contribué.

> Les progrès de l'Autorité palestinienne dans la gestion de la dette

En août 2000, le Gouvernement norvégien a signé un accord avec le Ministère des finances de l'Autorité palestinienne afin de financer les activités du Directoire de la dette publique - récemment créé - et l'installation du SYGADE. Il est prévu que la CNUCED prête son assistance au moyen d'un projet du SYGADE.

Malgré les terribles difficultés dues au conflit, le projet du SYGADE a démarré en novembre 2001. Depuis, la CNUCED a envoyé trois missions sur place, au cours desquelles ses experts ont installé le système et formé, durant deux mois, les fonctionnaires du Ministère des finances. Des fonctionnaires du Ministère ont également participé à un atelier de travail à Genève.



M. James Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, et M. Jacques Baert, consultant du SYGADE, lors d'une visite de M. Wolfensohn au Bureau de gestion de la dette, Mongolie, 17 mai 2002.

La première phase du projet s'est achevée avec les résultats suivants :

- La date de clôture a été fixée au 31 décembre 1993;
- Les taux de change des 12 devises principales ont été enregistrés dans le système depuis la date de clôture et correspondent aux taux officiels de la Banque mondiale;
- Tous les prêts extérieurs directs (53) ont été enregistrés, ainsi que 3 prêts extérieurs garantis, 14 prêts rétrocedés et 183 dons. Au total, les prêts et les dons ont permis de financer 230 projets;
- 1080 avis de décaissement relatifs aux prêts et dons et 325 opérations de remboursement ont été enregistrés;
- En octobre une mission a été envoyée à Gaza pour étudier les cadres institutionnel et organisationnel et faire des recommandations sur leur amélioration.

Le projet est sur le point d'entrer dans sa seconde phase, laquelle comportera la traduction du SYGADE en arabe ainsi qu'une formation complémentaire, interne et externe, du personnel.

> L'actualité des projets

Depuis le précédent bulletin (novembre 2001), la CNUCED a signé de nouveaux projets de coopération technique avec les pays et institutions ci-après:

> **Angola.** L'actuel projet du SYGADE au sein de la Banque centrale de l'Angola a été étendu à compter du deuxième trimestre de 2002. Il est prévu à ce titre d'affecter pendant cinq mois à Luanda un conseiller du SYGADE, chargé de former les fonctionnaires de la Banque nationale aux généralités concernant la dette publique, ainsi que de concevoir et d'appliquer des rapports et manuels à ce sujet. Un spécialiste de la gestion de la dette sera également engagé pour former les fonctionnaires de la Banque nationale à analyser la viabilité de la dette au moyen du DSM+ et un informaticien installera le SYGADE aux Ministères respectivement des finances et de la planification.

> **Autorité palestinienne.** Voir l'article ci-dessus.

> > RUBRIQUE PAYS

> **Chili.** La Banque centrale du Chili a choisi le SYGADE comme instrument de gestion de la dette publique. Des négociations sur le descriptif du projet sont en cours.

> **Congo.** Un accord a été trouvé pour un nouveau projet qui prévoit l'installation du SYGADE 5.2 à la Caisse congolaise d'amortissement et la formation à son utilisation. Les modalités de financement du projet sont en cours de négociation.

> **République dominicaine.** Un nouveau projet prévoit l'installation du SYGADE 5.2 au Ministère des finances, ainsi qu'un lien avec la Banque centrale où le SYGADE fonctionne déjà.

> **Mongolie.** Voir l'article ci-dessus.

> **République arabe syrienne.** Un nouveau projet de pays a débuté le 1er octobre 2001. Le logiciel du SYGADE a été installé à la Banque centrale et le personnel formé à son utilisation en juin dernier. Ce projet finance également en partie le coût de la traduction arabe du SYGADE. Il assure la formation à l'élaboration de stratégies de gestion de la dette et à l'analyse de la viabilité de cette dernière.

Une formation à l'établissement de stratégies de gestion de la dette au moyen du DSM+ et au renforcement des capacités a été dispensée en **Argentine**, au **Gabon**, au **Guatemala**, au **Pakistan** et au **Tchad**.

> > RUBRIQUE TECHNIQUE

> Oracle¹ 8i et Oracle 9i

Oracle, comme tous les distributeurs de systèmes de gestion de bases de données, ne cesse d'améliorer son produit, ce qui se traduit par la sortie de nouvelles versions. Il s'ensuit que les anciennes versions qui périodiquement cessent de bénéficier du soutien d'Oracle se trouvent périmées. Afin de permettre aux utilisateurs du SYGADE de bénéficier des progrès et du support techniques d'Oracle, le programme SYGADE incorpore les nouvelles versions dans son propre système pour se conformer aux nouvelles actualisations d'Oracle. Le présent article donne un aperçu des deux dernières bases de données d'Oracle - Oracle 8i et Oracle 9i - en expliquant leurs répercussions sur le SYGADE.

Après de multiples essais, le SYGADE a été agréé pour Oracle 8i et Oracle 9i. Sa version 5.3 est compatible avec ces deux versions. La version 6 devrait l'être avec Oracle 9i et les versions ultérieures.

Le programme SYGADE a pour principe de tirer parti du développement technologique de la base de données Oracle et, partant, de continuer d'améliorer la prochaine version de son logiciel.

Oracle ayant cessé tout support pour les versions 7.x et 8.0.x de sa base de données, le programme SYGADE conseille à ses utilisateurs de passer à la version 8i ou 9i. A ce sujet, il est heureux d'annoncer la signature d'un nouvel accord entre l'Office des Nations Unies à Genève et Oracle Corporation. Cet accord permet aux utilisateurs du SYGADE de bénéficier d'une réduction de 40% sur tout logiciel Oracle acheté par l'intermédiaire de la CNUCED.

Longue est la liste des nouvelles caractéristiques et améliorations que présentent les deux nouvelles versions de la base de données Oracle (plus de 200, selon les documents d'Oracle *Oracle 8i new features, What's new in Oracle 9i et Getting started*). Le présent article se borne à exposer les plus importantes du point de vue du support technique du SYGADE.

Oracle 8i (Oracle RDBMS² Version 8.1.x)

Les améliorations contenues dans Oracle 8i portent sur des domaines tels que l'administration de la base de données et l'utilisation de la mémoire. Cette version comporte également un support aux technologies objet, un support incorporé pour l'Internet, des extensions SQL pour travailler en Java (y compris la machine virtuelle Java), des fonctions de sécurité améliorées et la possibilité de gérer des téraoctets de données. En outre, elle contient des améliorations dans des domaines tels que l'administration des bases de données et l'utilisation de la mémoire, ainsi qu'un support au système d'exploitation LINUX.

Entre autres fonctions:

- Support des procédures stockées Java et PL/SQL, qui peuvent servir à créer des objets métiers ou d'entreprise dans le serveur de la base de données. Le choix d'un langage pour résoudre un problème particulier s'en trouve facilité car les procédures stockées Java peuvent appeler les procédures stockées PL/SQL et inversement.
- Un grand nombre d'améliorations à PL/SQL avec l'adjonction de fonctions telles que les "transactions autonomes" permettant l'exécution des instructions du Langage de Manipulation de Données (LMD) sans modifier l'ensemble de la transaction durant la session et le modèle "droits du demandeur" (*invoker rights*) qui restreint l'accès à des objets de la base de données en indiquant si un programme (ou un ensemble de programmes d'un package) peut être exécuté au moyen des droits d'accès de l'utilisateur qui est en train d'appeler le programme ou en tant que propriétaire du programme. La commande `RESTRICT_REFERENCES` n'étant plus nécessaire, n'importe quelle fonction PL/SQL peut être appelée à partir des instructions SQL/DML.

Oracle 9i (Oracle RDBSM Version 9.x)

La base de données 9i est le tout dernier RDBMS d'Oracle. Cette version améliore notablement l'administration de la base de données au moyen d'outils hautement graphiques utilisant une interface Java. Elle comporte des fonctions qui permettent d'utiliser une seule base de données sur un

¹ Oracle est une marque de Oracle Corporation

² Système de gestion de données relationnelle

groupe de serveurs organisés en cluster; une nouvelle technologie de haute disponibilité pour réduire les périodes d'arrêt, autorisant ainsi des procédures de maintenance sur des bases de données en ligne; et des outils réduisant la fragmentation du disque et améliorant la performance des applications. Sans compter d'autres outils de personnalisation et mise en forme de notifications avancées (pagination et courrier électronique) pour des événements communs de la base de données, en fait un large éventail d'outils, dont des magiciens et des assistants qui assurent la mise à jour et le traitement des bases de données.

Les nouvelles caractéristiques comprennent notamment:

- Des nouveaux utilitaires du *Management Server* permettant à l'administrateur de la base de données de gérer de multiples nœuds sur le réseau. Créé pour remplacer Oracle Enterprise Manager, cet outil hautement graphique utilise une interface Java. Il permet le contrôle de multiples nœuds de bases de données, ainsi que d'autres fonctions d'administrateur de bases de données, telles que la création de différents rôles d'utilisateur avec différents niveaux d'accès, allant de l'administrateur de base de données aux opérateurs de sauvegarde.
- *Oracle Performance Manager* permet aux administrateurs de suivre la performance de la base de données et les activités des utilisateurs. Il fournit des détails sur le fonctionnement de l'unité centrale de traitement (CPU), du disque et des demandes, simplifiant ainsi le repérage des blocages dans le système.
- *Oracle 9i Application Server* prend en charge les applications Java sur Internet, y compris Java Server Pages (JSPs) et les servlets modélisés avec Oracle Business Components pour Java.
- Support de multiples technologies de développement et langages de programmation, dont Java et XML. Les concepteurs de bases de données peuvent rapidement utiliser leurs connaissances en PL/SQL pour créer des

applications Internet dynamiques avec les outils *Oracle Internet Developer*, tels que *JDeveloper* et *Forms*.

Certaines nouvelles caractéristiques n'appartiennent qu'à la version Enterprise Edition; toutefois, la politique du programme SYGADE est d'utiliser seulement les fonctions de l'édition type dans le SYGADE afin d'abaisser les coûts de maintenance. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à l'administrateur de la CNUCED chargé de votre projet.

> Le SYGADE et le nouveau logiciel Windows³

Microsoft a sorti un nouveau logiciel réseau et client sous forme de *Windows 2000 Server*, *Windows 2000 Professionnel* et *Windows XP*, y compris différentes versions et services pack, lesquels conjugués aux nouvelles caractéristiques d'Oracle 8i rendront l'exploitation du SYGADE plus facile et plus fiable. Le SYGADE, qui a déjà subi tous les tests, a été certifié compatible avec tous ces systèmes d'exploitation.

L'expérience du SYGADE atteste que la version du serveur Windows 2000 utilisée avec Oracle 8i offre une plate-forme solide et performante. Associée aux nouvelles normes de sécurité Oracle, telles que *Data Encryption*, cette version offre à la base de données du SYGADE une sécurité réseau accrue et plus fiable. *Windows 2000 Professionnel* et *Windows XP*, conjointement avec le SYGADE et le logiciel client d'Oracle, procurent tous les avantages de stabilité, de fiabilité et de sécurité nécessaires pour créer les conditions propices à la satisfaction de l'utilisateur.

Pour tout renseignement complémentaire sur ces systèmes d'exploitation et sur les spécifications requises du système, vous pouvez consulter la page Internet de Microsoft.

³ Windows est une marque de Microsoft Corporation

> Questions fréquemment posées au SYGADE

Question : comment charger dans Excel les états de sortie personnalisés?

Réponse : pour charger les états de sortie personnalisés, procédez comme suit :

- > Dans le menu du SYGADE 5.2, cliquez sur ETATS DE SORTIE -> PRETS, ETATS DE SORTIE PERSONNALISES -> CRÉER L'ÉTAT.
- > Sélectionnez un état de sortie existant, ou créez-en un nouveau.
- > Entrez un nom de fichier DOS valide dans le champ "Nom du fichier". Vous constaterez que le champ "Fichier ASCII dans" sera automatiquement rempli d'une valeur telle que unité:\PROGRAMS\ASCII.
- > Pressez le bouton *Sauver*, puis *Générer l'état*. Une fois l'état de sortie généré, vous recevez le message "L'état de sortie est dans unité de disque:\PROGRAMS\ASCII\nom de fichier. Utiliser un éditeur pour visualiser. M-3093".
- > Si vous avez cliqué sur *Imprimer paramètres?*, l'état des paramètres s'affichera dans le Previewer d'Oracle. Fermez le Previewer.
- > Ouvrez Microsoft Excel et choisissez l'option menu FICHIER/NOUVEAU, puis "DMFAS.XLT". Cliquez sur "Activer Macros" si le programme le demande.
- > Si vous ne voyez pas le modèle "DMFAS.XLT", cherchez le fichier dans DMFAS_CD (répertoire DMFAS52\admin\setup\ProgramFiles\MicrosoftOffice\templates) ou tout autre poste de travail configuré. Copiez le modèle dans le répertoire du poste de travail où se trouvent par défaut les modèles Excel (par exemple c:\ProgramFiles\Microsoft

Office\Templates).

- > Choisissez dans le menu l'option OUTILS -> MACRO -> MACRO
- > Choisissez OPEN_DMFAS_REPORT et cliquez sur EXECUTER.
- > Ouvrez le fichier de l'état de sortie personnalité créé à la troisième étape ci-dessus, dans le répertoire P:\ASCII (où P: est l'unité de disque mappée dans le répertoire du serveur unité de disque\PROGRAMS).
- > L'état de sortie devrait automatiquement être chargé et formaté pour Excel.
- > Pour ajouter les caractéristiques des prêts et tranches dans l'état de sortie personnalisé et donc dans l'état définitif d'Excel, vous devez les inclure dans la requête effectuée dans Browser. Par exemple, pour inclure les noms du créancier et du débiteur dans l'état de sortie Excel, cliquez sur les colonnes NAME et CREDITOR_NAME comme champs de visualisation dans Browser de sorte que votre requête finale apparaisse comme suit
- > 'SELECT LOAN_ID, TRANCHE_NO, NAME, CREDITOR_COUNTRY FROM LOAN_TRANCHE WHERE ... ORDER BY ...'
- > Les caractéristiques choisies des prêts/tranches apparaîtront alors dans l'état de sortie Excel à la suite des références des prêts et des tranches et avant les totaux de la dette.

Si vous cherchez une réponse à d'autres questions fréquemment posées, consultez le site Internet du SYGADE www.unctad.org/dmfas ou adressez un courrier électronique à dmfas@unctad.org, ou téléphonez au 41 22 907 629.

> Dette infranationale : le problème du renflouement



M. Fausto Hernández Trillo⁴

Les renflouements de la dette de l'autorité infranationale se produisent périodiquement dans des pays où les autorités locales sont autonomes pour décider du montant à emprunter. Quand une autorité infranationale ne peut honorer ses engagements sans compromettre considérablement ses dépenses, comme tous autres emprunteurs souverains, elle n'a que le choix de léser ses créanciers et compromettre ses futures possibilités d'emprunt, de réduire les services à la collectivité, ou d'augmenter les impôts locaux. La différence entre le cas d'une autorité infranationale et celui d'un pays est que la première a une incidence sur d'autres niveaux du gouvernement qui peuvent également être responsables du bien-être de la collectivité, tels que le gouvernement fédéral. Ce dernier, même s'il ne crée pas les conditions de la crise, doit parer aux conséquences d'une réduction des services locaux ou d'une augmentation des impôts, ou encore - en cas de non-remboursement - d'une entrave au système financier ou à l'accès au marché du crédit d'une autorité infranationale donnée ou d'autres autorités locales. Autrement dit, le difficile choix d'un emprunteur souverain se répercute généralement de l'autorité infranationale qui a contracté la dette à l'autorité supérieure. Celle-ci, qui peut mieux accéder aux sources financières, réagit le plus souvent en renflouant l'entité débitrice. Mais ce comportement risque d'inciter l'autorité infranationale à atteindre dans le futur des niveaux d'endettement insoutenables.

On a vu de nombreux renflouements d'autorités infranationales sous des formes explicites ou implicites. Ils sont implicites quand une autorité infranationale décide de moins pourvoir aux services publics entraînant d'importants effets externes, l'insuffisance étant palliée par le gouvernement central, même si la responsabilité repose sur l'échelon inférieur. Ils sont explicites quand l'autorité supérieure assume les obligations des autorités locales qui n'ont pas les moyens ou la volonté de les remplir.

Dans tout renflouement existe une apparente contradiction (à la façon de Kydland et Prescott). Même en sachant pertinemment que les autorités locales sont responsables par leur propre comportement de difficultés financières, l'autorité centrale peut vouloir renflouer pour maintes raisons, notamment par souci des conditions de vie des citoyens de la circonscription concernée, pour en retirer un avantage politique, ou pour éviter de fâcheuses répercussions dans tout le pays.

Nombreux sont les cas récents de ces deux formes de renflouement. Les gouvernements centraux des pays suivants : Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Chili, Colombie, France, Italie, Mexique, Suède et Uruguay, notamment, ont renfloué des autorités infranationales. Von Hagen et al.⁵ exposent le cas de quatre de ces pays.

L'Allemagne et l'Australie sont deux États fédéraux, mais où les administrations locales jouissent de différents degrés d'autonomie financière. En Allemagne, elles peuvent emprunter sans restriction, alors qu'en Australie, elles y renoncent. Italie et Suède sont des États unitaires, où, également, les autorités locales ont une autonomie financière variable. En Italie, les régions ne sont pas du tout habilitées à emprunter, alors qu'en Suède les municipalités sont largement autonomes financièrement et constituent un élément non négligeable du secteur public.

Étant donné les grandes différences dans les réglementations budgétaires de ces pays, les renflouements ne tiennent pas seulement au fait qu'un État est unitaire ou fédéral, pas plus qu'au degré plus ou moins élevé d'autonomie financière à l'échelon local. Selon von Hagen, expliquer les renflouements et, partant, tenter de les éviter en les institutionnalisant, exige un examen minutieux de la répartition des pouvoirs et obligations entre les différents échelons gouvernementaux.

La Banque interaméricaine de développement (BIAD)⁶ a conduit une étude dans différents pays d'Amérique latine qui a abouti à nombre de conclusions. Premièrement, dans les pays jouissant d'une grande autonomie d'emprunt, les renflouements ont été, en règle générale, importants et ont pris la forme d'un réaménagement de la dette. Dans certains cas (Brésil et Colombie), plusieurs circonscriptions ont été l'objet de renflouements répétés par le gouvernement central, le réaménagement de la dette n'ayant pas en soi dissuadé de se conduire de façon irresponsable. Dans d'autres, les renflouements ont au contraire accru le manque de rigueur.

Deuxièmement, le fait que les autorités infranationales ont une autonomie d'emprunt restreinte ne supprime pas complètement les renflouements. Elles peuvent trouver des échappatoires et y parviennent pour s'écarter du droit chemin quand les voies traditionnelles d'endettement sont fermées. À titre d'exemples, l'accumulation d'arriérés dus par les administrations régionales aux services publics en Uruguay et le refus de certaines municipalités chiliennes de contribuer à la caisse de pensions des enseignants. Toutefois, les conséquences macroéconomiques globales d'une politique budgétaire peu rigoureuse sont plus grandes dans les pays où les autorités infranationales ont une autonomie d'emprunt élevée (par exemple l'Argentine et le Brésil). Troisièmement, alors que dans un système fortement décentralisé les renflouements peuvent paraître, dans une perspective macroéconomique, plus importants, ils n'en restent pas moins associés au système fortement centralisé. Ainsi, au Costa Rica, moins de 5% des dépenses publiques totales incombent aux autorités locales. Il s'ensuit que la population compte sur le gouvernement central pour résoudre tous ses problèmes, qu'ils soient ou non du ressort des autorités locales. Ces dernières sont chargées de trois domaines élémentaires : évacuation des déchets, eau potable et réseaux d'assainissement, constructions et entretien des routes locales. Le gouvernement central a eu l'occasion de renflouer ces trois secteurs.

⁴ M. Fausto Hernández Trillo est professeur de sciences économiques au CIDE (Centre de Recherche et d'Enseignement Économiques), institut réputé de recherche et de formation situé à Mexico.

⁵ "Subnational Government Bailouts in OECD Countries: Four Case Studies." J. von Hagen, M. Bordignon, B.S. Grewal, P. Peterson y H. Seitz, IADB, R-399, novembre 2000.

⁶ "Decentralization and Fiscal Discipline in Sub-National Governments: The Bailout Problem." Réseau de recherche de la BIAD, 2000.

Enfin, le nombre de renflouements a reculé dans plusieurs pays. Il est plus élevé par personne dans les circonscriptions riches, qui ont en principe une assiette de l'impôt plus solide que les circonscriptions pauvres. Les hauts revenus permettent un endettement élevé par personne. Le renflouement brésilien de 1997 dépendait du montant de la dette garanti des administrations locales; et les renflouements *tequila* au Mexique sont de bons exemples de leur recul. Aborder le problème du renflouement est judicieux à des fins non seulement d'efficacité mais aussi d'équité. De plus, des transferts discrétionnaires servent souvent (mais pas toujours) de renflouement. Dans plusieurs cas, l'allocation de ces transferts tend à suivre des déficits, ce qui encourage une politique budgétaire non rigoureuse.

En bref, les renflouements des autorités infranationales sont indépendants du type de gouvernement (fédéral ou unitaire), de leur taille (grands ou petits) ou de la situation économique d'une nation (pauvre ou riche). L'enseignement à tirer est qu'il est bon de limiter l'autonomie d'endettement des autorités infranationales, mais ce n'est là qu'une condition nécessaire. Il reste à traiter d'autres questions telles que les déséquilibres budgétaires verticaux et la rigueur budgétaire. Une conception appropriée des relations budgétaires intergouvernementales est aussi une condition nécessaire.

ACTIVITÉS DU SYGADE < <

> Troisième Conférence interrégionale sur la gestion de la dette

En décembre 2001, plus de 180 administrateurs de la dette de 70 pays sont venus assister à Genève à la troisième Conférence interrégionale sur la gestion de la dette. Y ont également participé des représentants principaux d'une douzaine d'institutions internationales ou régionales telles que la BEAC, le Secrétariat du Commonwealth, Debt Relief International, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), EURODAD, la BIAD, la Banque islamique de développement, l'UNITAR et la Banque mondiale.

La conférence rassemble des professionnels de la gestion de la dette du monde entier et sert de cadre pour discuter des dernières évolutions en matière de gestion de la dette et procéder à des échanges d'expériences et d'idées. Les principaux thèmes de la dernière conférence comprenaient le cadre institutionnel propice à une gestion efficace de la dette, la gestion de l'endettement des autorités infranationales (voir l'article de M. Fausto Hernández Trillo, un des orateurs), la compilation de statistiques et la vérification des comptes des bureaux de gestion de la dette, ainsi que le suivi des dettes non garanties du secteur privé. Un symposium spécial a été organisé dans le cadre de la conférence en vue d'échanger des expériences dans le domaine des systèmes de gestion de la dette et de leur rôle dans les systèmes intégrés de gestion financière.

La conférence est pour tous les participants une occasion très précieuse d'établir des contacts. L'équipe du programme SYGADE y rencontre également d'autres protagonistes du renforcement des capacités de gestion de la dette. Ainsi, lors de la dernière conférence, la CNUCED s'est consacrée à conclure un accord de coopération avec Pôle Dette. Par ailleurs, elle a relancé avec la CESAO les négociations en vue d'une coopération et associé directement les membres de ladite Commission à l'élaboration d'un cadre à cet effet. La CNUCED s'est également entretenue avec le FMI de la copublication de "External Debt Statistics: Guide for Compilers and Users", à laquelle le programme SYGADE a notablement contribué. La conférence a aussi permis à la

CNUCED d'examiner avec la Banque mondiale, ainsi que l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) le resserrement de la coordination dans le domaine de l'assistance technique.

Les actes de la conférence seront diffusés sur Internet où ils peuvent être commandés. Pour tout renseignement sur la façon d'obtenir cette publication ainsi que celles des conférences précédentes, vous pouvez consulter le site Internet du SYGADE www.unctad.org/dmfas.

> Atelier sur les statistiques de la dette au moyen du SYGADE à Libreville

Le Pôle Dette, institution régionale de gestion de la dette en Afrique occidentale, a organisé conjointement avec la CNUCED, du 18 au 23 mars 2002 à Libreville (Gabon), un atelier sur les statistiques de la dette.

L'atelier, inscrit dans le cadre de l'initiative du Pôle Dette en matière de renforcement des capacités, a visé quatre objectifs:

- Former les participants à utiliser le module des états de sortie personnalisés du SYGADE;
- Présenter le transfert de données entre le SYGADE et une application de feuilles de calcul comme Excel;
- Former les participants à l'utilisation du SYGADE pour la compilation d'un bulletin statistique sur la dette;
- Recueillir les opinions des utilisateurs sur l'amélioration du logiciel.

Ont participé à l'atelier une trentaine d'administrateurs de la dette représentant les pays suivants: Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, République centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo. La CNUCED a affecté quatre spécialistes à la conduite de l'atelier qui était financé par le Gouvernement suisse. Les participants l'ont estimé très satisfaisant. D'autres initiatives de ce type suivront au titre d'un accord de coopération signé entre la CNUCED et le Pôle Dette.

>> ACTIVITÉS DU SYGADE

> Autres activités

Voyages d'études

11-15 mars 2002

Délégation jordanienne à Beyrouth (Liban)
Voyage d'études sur le SYGADE à la Banque du Liban

13-17 mars 2002

Délégation mongolienne à Manille (Philippines)
Voyage d'études sur le SYGADE au Bureau du Trésor

24-28 juin 2002

Délégation mongolienne à Hanoi (Viet Nam)
Voyage d'études sur le SYGADE au Ministère des finances

Séminaires/ateliers

18-23 mars 2002

Séminaire CNUCED/Pôle Dette à Libreville (Gabon)

15-19 juillet 2002

Atelier UNITAR/CNUCED sur les questions juridiques de la gestion de la dette

Réunions

10 septembre 2002

Réunion du Comité de direction de WADMO

12-13 septembre 2002

Troisième réunion du Groupe consultatif du SYGADE



Délégation mongolienne lors d'un voyage d'études à Manille.



> Départs

Au revoir Pekka!

Après plus de 20 ans de services aux Nations Unies, **M. Pekka Sankala**, analyste principal du programme SYGADE, a pris une retraite bien méritée. Il a commencé en 1982 avec le SYGADE dont il a conçu et programmé la première version novatrice en utilisant encore à l'époque un macro-ordinateur. M. Sankala a grandement contribué à la mise au point des versions suivantes du SYGADE où il a laissé son empreinte en tant que concepteur. Nous lui adressons nos meilleurs vœux de succès pour une retraite bien remplie, qu'il passera au soleil dans le Sud de la France.

> Nominations

M^{me} Eva-Kristiina Kuusamo-Tuusvuori est affectée au programme SYGADE depuis juin 2001. Elle aide le secrétariat à organiser notamment les réunions et conférences. Elle assure également un appui à la documentation.

M. Ricardo Murillo, qui a intégré le programme en août 2001 comme responsable de projets pour remplacer M^{me} Manuela Jander durant son congé de maternité (rentrée depuis), fait maintenant partie de l'équipe centrale. Il est chargé de projets en Amérique latine et en Afrique lusophone.

M^{me} Ellen van't Sant a rejoint l'équipe du SYGADE en septembre 2002. Spécialisée en microédition, elle assistera la production de la documentation du programme. Maîtrisant l'anglais et le français, elle renforcera également le secrétariat.

NOUVELLES DE L'ÉQUIPE DU SYGADE < <

M^{me} Vanessa de Thorpe Millard a été affectée à l'équipe centrale en novembre 2001 en tant qu'expert de la formation et de la communication. Collaborant avec M. Pal Borresen, Coordinateur du SYGADE pour la formation et la documentation, elle participe à l'élaboration d'un programme de formation du SYGADE à la gestion de la dette, chargée également d'assumer les communications relatives au SYGADE, telles que le site Internet et le rapport d'avancement. Elle a en outre contribué à l'organisation de la conférence sur la gestion de la dette tenue l'an dernier.

M. Marcelo Tricarico collabore avec l'équipe centrale du programme SYGADE depuis mai 2002 en tant que représentant des utilisateurs et analyste des systèmes. Ancien Directeur des finances internes, au Secrétariat des finances du Ministère argentin de l'économie, il a coordonné le projet SYGADE dans ce pays. Il soutient depuis nombre d'années les activités du programme SYGADE et a travaillé comme consultant pour le SYGADE dans divers autres pays d'Amérique latine. Il a également mis au point une interface pour les systèmes intégrés de gestion financière du Gouvernement.

> Consultants du SYGADE

Les consultants ci-après ont récemment exécuté des missions pour le programme SYGADE :

Nom	Pays
M. Abdul Aziz Ould Feil Dahi	Mauritanie
M. Balliram Baball	Trinité-et-Tobago
M. Jacques Baert	Chili
M. Sebastián Cataldi	Argentine
M. Anthony Coco	Togo
M. Jaime Delgadillo*	Bolivie
M. Khaled El Sayed	Égypte
M. Jose Flores	Honduras
M. Nihal Kappagoda	Canada
M ^{me} Roula Katergi	Liban
M. Alexander Kovalenko	Fédération de Russie
M. Emilio Natri	Argentine
M. Rolando Ochoa	Bolivie
M. Elahi Rizwan	Canada
M. Antonio Sanchez	Nicaragua

*Basé à Genève

> Programme SYGADE

Nom	Titre	Téléphone
Philippe Straatman	Chef	907 5845
Alain Bodin	Expert principal en gestion de la dette	907 5856
Raúl Javaloyes	Administrateur de programme associé	907 5573
Fernando Archondo	Économiste hors classe	907 1139
Andrei Krylov	Économiste	907 5931
Mark Willis	Économiste financier	907 6218
Manuela Jander	Économiste financier	907 2741
Gabor Piski	Économiste financier	907 4687
Ricardo Murillo	Économiste financier	907 2741
Pål Ivar Børresen	Économiste financier	907 5917
Hélène Fabiani	Expert en documentation	907 5835
Vanessa de Thorpe Millard	Expert en formation/communication	907 5557
Gerard Teeling	Coordinateur des systèmes d'information	907 5859
Marcelo Tricarico	Représentant des utilisateurs/analystes des systèmes	907 5860
Marilyn de Guzman	Programmeur/analyste	907 6291
Gilberto Zabala	Spécialiste des systèmes d'information	907 6049
Marcelo Abalos	Concepteur de systèmes/programmeur principal	907 5858
Rubén Darío Guillén Velázquez	Programmeur	907 5653
John Barroso	Programmeur	907 5539
Nathalie Bois	Secrétaire principale	907 6048
Ximena Renault	Secrétaire	907 5852
Eva-Kristiina Kuusamo-Tuusvuori	Secrétaire	907 3137
Ellen van't Sant	Secrétaire	907 1696

Donateurs du programme SYGADE

Allemagne *(par le biais du programme d'experts associés)*

Belgique

Danemark

Finlande

Irlande

Norvège

Pays-Bas

Suède

Suisse

Pour toute correspondance, veuillez vous adresser au :

Bulletin SYGADE
Villa le Bocage 116
CNUCED
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10
Suisse
Tél. : +41 22 907 5924
Télécopieur : +41 22 907 0045
Courrier électronique : dmfas@unctad.org

SOS problèmes
Tél. : +41 22 907 6049
Télécopieur : +41 22 907 0045

Page Internet : www.unctad.org/dmfas

Le bulletin du SYGADE n'est pas un document officiel. Les opinions exprimées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de la CNUCED ou du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.